

## L'ars medica au féminin\*

---

VÉRONIQUE DASEN  
Université de Fribourg (CH)  
[veronique.dasen@unifr.ch](mailto:veronique.dasen@unifr.ch)

### *Sur les traces des praticiennes antiques : questions méthodologiques*

L'existence de femmes exerçant une activité thérapeutique dans l'Antiquité grecque et romaine a peu à peu été pleinement reconnue par les chercheurs au cours de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. L'examen des traductions modernes fait prendre conscience des obstacles épistémologiques et culturels qui ont longtemps freiné leur identification. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, des auteurs ont ainsi traduit sans justification le terme grec *ιατρίνη*, la forme féminisée de *ιατρός*, médecin, non par « femme médecin », mais par « sage-femme »<sup>2</sup>. De même, le terme latin *medica*, le

---

\* — Cette recherche a bénéficié des remarques des nombreux publics qui ont suivi les progrès de l'enquête lors de conférences aux universités de Fribourg, Lyon, Lille, Angers, et en dernier lieu au séminaire de Violaine Sébillotte à Paris, Anhima, en février 2015. Que toutes et tous soient ici chaleureusement remerciés, en particulier Lydie Bodiou, Michel Casevitz, Helen King et Natacha Massar, ainsi que les expert-es anonymes d'*Eugestia*.

1 — Historiographiquement leur existence est d'abord relevée grâce aux inscriptions grecques et latines : Marquardt 1886, I, 779 ; Oehler 1909 ; Gummerus 1932 ; Robert 1964. Voir les bilans épigraphiques dressés par Samama 2003, spéc. 15-16 ; Buonopane 2003 ; Bielman Sanchez 2008 ; Rémy/Faure 2010 ; Alonso Alonso 2011 ; Laes 2011. Sur des papyrus, Hirt Raj 2006, 52-54.

2 — P. ex. Liddel-Scott-Jones s.v.; Nadia van Brock, *Recherches sur le vocabulaire médical du grec*

féminin de *medicus*, médecin, a parfois été traduit par « infirmière » ou « garde-malade ». Dans les *Métamorphoses* (milieu II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.), Apulée rapporte ainsi les propos de la sœur revêche de Psyché qui se plaint de devoir s'occuper des bandages de son mari :

*Ego uero maritum articulari etiam morbo complicatum curuatumque ac per hoc rarissimo uenerem meam recolentem sustineo, plerumque detortos et duratos in lapidem digitos eius perficans, fomentis olidis et pannis sordidis et faetidibus cataplasmatibus manus tam delicatas istas adurens, nec uxoris officiosam faciem sed medicae laboriosam personam sustinens.*

Perclus, tordu de rhumatismes, et ne rendant pour cette raison que de rares hommages à mes charmes, voilà le mari que j'endure : ses doigts déformés et durcis comme la pierre, continuellement je les frictionne ; des compresses puantes, des linges sordides, de fétides cataplasmes brûlent ces mains délicates ; ce n'est pas d'une épouse dévouée, que j'ai l'air, c'est d'une garde-malade, medica, que je tiens le pénible emploi<sup>3</sup>.

La tâche de *medica* est qualifiée de *laboriosa*, pénible et fatigante, sans doute parce qu'elle implique des actes complexes, comme les compresses et les bandages, qui diffèrent des devoirs attendus, *officia*, d'une épouse, *uxor*. En 1941, Paul Valette traduit cependant *medica* par « garde-malade » en le justifiant en note par le contexte familial de la pratique :

[garde-malade] C'est la traduction qui paraît le mieux convenir à la situation. Mais nous savons que, sans parler des accouchements, des femmes dans l'antiquité ont exercé la médecine.

La formule s'inscrit dans le courant de pensée du XIX<sup>e</sup> siècle relayé par Salomon Reinach en 1904, dans son article « *medicus* » du Dictionnaire Daremberg et Saglio ; le savant règle en une phrase la question de la pratique médicale au féminin, jugée « naturelle » et limitée au cercle familial<sup>4</sup> : « Il va de soi que les femmes, nées, pour ainsi dire, gardes-malades et infirmières, se sont de tout temps acquittées de ces fonctions ».

Attestée par de nombreuses sources fragmentaires, mais variées (épi-graphiques, papyrologiques, littéraires, archéologiques, iconographiques), la présence féminine dans le champ de la pratique médicale antique n'est aujourd'hui plus contestée. Toutefois, de nombreuses questions restent débattues. Dans des sociétés caractérisées par une distribution différenciée des rôles sociaux selon les sexes, une répartition genrée du soin des corps était-elle une évidence ? La santé des femmes était-elle gérée exclusivement par d'autres femmes, ou des hommes avaient-ils aussi accès au corps

ancien : *soins et guérison*, Paris, 1961, 66-67.

3 — Apulée, *Métamorphoses*, 5, 10 (trad. Paul Valette, Belles lettres, 1941).

4 — Reinach 1904, 1682.

féminin ? A l'inverse, les femmes ont-elles uniquement soigné d'autres femmes ou pouvaient-elles aussi traiter des hommes ? De manière plus large, avaient-elles des pratiques et des connaissances médicales spécifiques, différentes de celles des hommes ? Leur contribution au développement des théories et pratiques médicales antiques, ainsi que leur degré d'autorité auprès de la clientèle et de leurs collègues masculins constituent d'autres sujets d'interrogation encore ouverts.

La recherche est compliquée par différents facteurs : le premier n'est pas lié aux femmes mais au caractère pluriel de la pratique médicale antique, sans diplôme, ni durée obligatoire de formation, exercée par des personnes de différents statuts sociaux, libres ou non, citoyens, pérégrins ou étrangers ; s'ajoute la coexistence de différentes formes de thérapeutiques, rationnelles et magiques, avec l'apparition de spécialisations dès l'époque hellénistique<sup>5</sup>.

Le deuxième obstacle réside dans la difficulté de faire abstraction de nos étiquettes modernes. Helen King et Monica Green ont bien montré combien notre vision du partage des champs de compétences entre praticiens hommes et femmes était issue d'une construction occidentale moderne qu'il s'agit de désapprendre<sup>6</sup>. Il reste ainsi à définir de manière précise les activités désignées par les termes *μαῖα* en grec, *obstetrix* en latin, communément traduits par « sage-femme », et à saisir ce qui diffère dans l'appellation *ιατρός* / *ιατρίνη* en grec, *medica* en latin, « médecin », sans projeter nos catégories sur la terminologie antique.

Il convient de relever que les Anciens eux-mêmes nous ont tendu des pièges en construisant des figures imaginaires à prendre avec une distance critique, comme celle de la femme experte en philtres et poisons, qui conforte une distribution traditionnelle des rôles entre les sexes. En Grèce ancienne déjà s'élabore le personnage déviant de la magicienne qui personnifie la gestion de savoirs associés aux *φάρμακα*, ces drogues utilisées tantôt comme médicaments, tantôt comme poisons. Aux figures mythiques d'Hélène, Andromaque, Médée et Circé, succèdent les empoisonneuses de la littérature latine, toutes origines sociales confondues<sup>7</sup>.

5 — Les anachronismes guettent aussi en usant de la notion de « profession », sujette à caution. Nous l'utiliserons ici au sens d'activité associée à une formation, pratiquée hors du cercle familial. Cf. Nutton 1992 et 2004, 248-271 (« All sorts and conditions of (mainly) men »). Pour une vue synthétique des différents aspects de l'activité médicale, Verbanck-Piérad 1998.

6 — Green 2008a, 2008b ; King 1998, 172-187, 2007 et 2013b.

7 — *Odyssée*, 4, 220-232 (Hélène) ; Homère, *Iliade*, 11, 739 (Agamède) ; Euripide, *Andromaque*, 29-35 ; 155-160 ; 205-208 et 350-360 (*pharmaka* pour rendre Hermione stérile). Voir aussi les accusations d'empoisonnement chez les orateurs attiques des V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s. av. J.-C., p. ex. Antiphon 1, Démosthène 54 et 59, Isocrate 19. Rome : Suétone, *Vie de Caligula*, 50, 6 ; Tacite, *Annales*, 12, 66-67 (mort de Claude). Autre détournement, l'expérimentation par Cléopâtre de poison sur des prisonniers qui fait écho aux vivisections pratiquées par Hérophile et Erasistrate sur des condamnés à mort à Alexandrie ; l'intérêt de la reine n'est cependant pas scientifique, elle

Leurs activités se déroulent dans la sphère domestique. Ces femmes font usage d'ingrédients parfois étranges qui semblent renvoyer à une expertise dans le domaine de l'alimentation et de la cuisine, ici pervertie à des fins médico-magiques<sup>8</sup>. Il était tentant d'en conclure que les savoirs féminins étaient de l'ordre de l'empirique, confinés au registre de la recette, transmis oralement dans l'intimité de la sphère domestique, opposés aux savoirs rationnels « savants » masculins, mis par écrit et transmis de maître à disciple. Dans cette perspective, de nombreux travaux se sont attachés à reconstituer le contenu de « secrets » spécifiquement féminins, principalement en rapport avec la contraception et la procréation<sup>9</sup>.

La vision que nous transmettent les Anciens est cependant biaisée. La démonstration en a été faite pour la magie. Alors que les sources littéraires mettent en scène de dangereuses magiciennes, les textes épigraphiques et les papyrus opèrent un renversement, car les femmes y apparaissent majoritairement comme les victimes de pratiques érotiques agressives exercées par des hommes<sup>10</sup>. Relevons aussi que l'intérêt pour les *pharmaka* n'est pas une exclusivité féminine, comme en témoignent les sources relatives aux expérimentations de puissants à la recherche d'une thériaque ou antidote efficace contre les poisons<sup>11</sup>. Comme pour la figure de la magicienne, qui est le fruit d'une construction antique, le discours des Anciens sur l'exercice de la médecine au féminin doit aussi être réévalué.

La variété des témoignages disponibles n'a pas encore été pleinement exploitée. La majorité des recherches se sont concentrées jusqu'ici sur les sources écrites dont les apports sont contrastés : dans les inscriptions, funéraires, votives ou honorifiques, le traitement des femmes et des hommes praticiens est relativement similaire (en dehors du nombre réduit d'occurrence pour les femmes), alors que les sources littéraires minimisent ou marginalisent la contribution des femmes à la construction et à la diffusion de savoirs écrits<sup>12</sup>. Les documents archéologiques et iconographiques, grecs et romains, sont rarement sollicités<sup>13</sup>, alors qu'ils

cherche uniquement à découvrir comment se suicider sans souffrance ; Pline, *Histoire naturelle*, 21, 12, Plutarque, *Vie d'Antoine*, 71, 6-8. Sur l'inscription de la figure de l'empoisonneuse dans la longue durée, Bodiou/Chauvaud/Soria (dir.) 2015.

8 — Cf. Nutton 2004, 102 : « She would have been at home with many of its analogies, of the body's fluids bubbling, congealing and mixing together as in a kitchen ».

9 — Voir les ouvrages désormais classiques de Riddle 1992 et 1997, à la recherche de l'efficacité de ces produits. Pour une vision plus nuancée, Totelin 2009 et 2016.

10 — Le premier à soulever ce paradoxe est Winkler 2005, 143-196. Voir aussi Graf 1994, 211-216, et le bilan historiographique de Stratton 2014. Sur les accusations dont les femmes furent l'objet durant toute l'Antiquité, voir aussi Rücker 2014.

11 — Sur la thériaque d'Andromaque, médecin de Néron, Boudon-Millot 2013, et plus largement la fascination royale pour les antidotes aux venins et aux poisons, Massar 2005, 220-247.

12 — Sur le statut ou non d'auteure et l'autorité des savoirs transmis par les femmes, voir plus bas le débat entre Flemming 2000, 2007 et Parker 1997, 2012 a, b.

13 — P. ex. Parker 1997, 131 : « Our sources for knowledge about women doctors in antiquity

contiennent des informations différentes, susceptibles de modifier notre compréhension de l'*ars medica* au féminin<sup>14</sup>.

## 1. La Grèce classique et hellénistique

### 1.1. Le discours des textes

La mise en place d'un vocabulaire féminisé spécialisé a souvent été associée aux étapes de la reconnaissance sociale des compétences médicales de femmes. D'autres dynamiques peuvent aussi être à l'œuvre dans l'évolution de la langue. Au V<sup>e</sup> siècle av. J.-C., un vocabulaire technique prend ainsi forme dans différents domaines de savoirs avec le développement de traités sur des *technai* spécialisées, comme l'architecture, la sculpture et la médecine<sup>15</sup>. En Grèce classique, différents termes nomment celles qui s'occupent principalement d'autres femmes, mais pas uniquement. Le terme grec le plus ancien, μαῖα, « la petite mère »<sup>16</sup>, désigne des femmes étroitement associées à l'obstétrique et aux soins du nouveau-né, qui prodiguent des soins dans un cadre familial et privé, sans indice clair d'une formation particulière. On sait peu de choses d'elles, hormis le fait qu'elles sont expérimentées, « fières de savoir couper le cordon », qu'elles ont en principe eu des enfants, tout en ayant passé l'âge d'en avoir, comme la mère de Socrate<sup>17</sup>. Elles peuvent être des proches de la parturiente, des parentes ou des voisines<sup>18</sup>, mais ces liens ne sont pas toujours mentionnés. Platon les décrit expertes en drogues, φάρμακα, et en incantations, ἐπωιδαί<sup>19</sup> :

Σωκράτης - καὶ μὴν καὶ διδοῦσαι γε αἱ μαῖαι φαρμάκια καὶ ἐπάδουσαι δύνανται ἐγείρειν τε τὰς ὠδῖνας καὶ μαλθακωτέρας ἂν βούλωνται ποιεῖν, καὶ τίκτειν τε δὴ τὰς δυστοκούσας, καὶ ἐὰν ἴνεον ὄντ' δόξῃ ἀμβλίσκειν, ἀμβλίσκουσιν;

are fragmentary : a few passing mentions in classical authors, some scattered references in the medical writers, nearly forty inscriptions » ; Flemming 2007, 257 : « women appear in the epigraphic, literary, and papyrological records as medical practitioners ».

14 — Pour les sources archéologiques, Künzl/Engelmann 1997 ; Gregarek/Petzl 2002 ; Dasen 2011a ; Künzl 2013 ; Stampolidis/Tassoulas 2014.

15 — Cf. Tsingarida 1998, 37, qui relève la relation possible de l'apparition du terme grec *technè* en grec avec le développement de ces traités. Sur le développement des *technai* du corps au V<sup>e</sup> s. av. J.-C., Bonnard/Dasen/Wilgaux 2015.

16 — Sur l'histoire du mot *maia*, Samama 2003, 7-10. Avec le sens de grand-mère dans des inscriptions doriennes, Laes 2011, 155.

17 — Platon, *Théétète*, 149b-d. Ce passage doit cependant être pris avec précaution à cause de sa dimension métaphorique, la sage-femme étant ici utilisée comme image de « l'accoucheuse de l'âme ».

18 — P. ex. Aristophane, *Assemblée des femmes*, 528-550 (Praxagora part aider une amie à accoucher, *hetaira kai philè*).

19 — Platon, *Théétète*, 149b-d.

Les accoucheuses savent encore, n'est-ce pas, de par leurs drogues et leurs incantations, éveiller les douleurs ou les apaiser à volonté, conduire à terme les couches difficiles et, s'il leur paraît bon de faire avorter le fruit non encore mûr, provoquer l'avortement ?

La distribution des compétences médicales au féminin et au masculin est cependant nuancée. Le recours aux pratiques magiques n'est pas propre aux femmes. Les vertus des herbes et des incantations font aussi partie des savoirs que transmet Chiron à Asclépios et Achille<sup>20</sup>. La magie est d'abord l'un des modes d'action permettant aux femmes, comme aux hommes, de contrôler un « dedans » mystérieux, impossible à atteindre par d'autres moyens, dans les moments de grands périls comme lors d'une hémorragie. Dans l'*Odyssée*, les fils d'Autolykos soignent ainsi Ulysse blessé par un sanglier en alliant magie et médecine<sup>21</sup> : « ils bandent avec art la jambe du héros, arrêtent le sang noir par le moyen d'un charme, *epôidê* ». Le souci d'accéder à des parties cachées du corps se retrouve dans la glyptique dite magique. Parmi les pierres à usage thérapeutique, utilisées tant par des femmes que par des hommes, un nombre très élevé est précisément destiné à prévenir ou soigner les maux de ventre, utérins ou d'estomac, ainsi qu'à juguler les saignements<sup>22</sup>.

Les accouchements ne sont également pas une affaire exclusive de femmes. Comme Ann-Ellis Hanson l'a relevé la première<sup>23</sup>, une lecture attentive des traités hippocratiques révèle qu'il est impossible d'assigner le suivi d'une grossesse à des hommes ou des femmes uniquement<sup>24</sup>. Hommes et femmes y assistent, seuls ou ensemble, à des accouchements de toutes sortes, faciles et compliqués<sup>25</sup>. La différence majeure est que le praticien masculin est régulièrement désigné par le terme *iatros*, « médecin », qui apparaît déjà à l'époque archaïque<sup>26</sup>, tandis que les femmes apparaissent plus rarement et sont nommées par des termes variés. Deux mots ont un sens proche de *iatros*, mais les savants modernes ne les ont

20 — Voir aussi l'amulette qui doit accélérer un accouchement dans *Maladies des femmes*, 1, 77, L. VIII 172-173, les incantations pour soigner une luxation transmises par Caton, *De l'agriculture*, 160, et les phylactères en argent de la tombe d'un médecin d'époque romaine impériale à Cologne ; Naumann-Steckner 1997, n° 7, 77 (fig.).

21 — Homère, *Odyssée*, 19, 457-458.

22 — Mastrocinque 2006, 2011 ; Faraone 2009 ; Dasen/Nagy 2012 ; Dasen 2014.

23 — Hanson 1994. Voir aussi King 1998, 157-171 ; 2013a, 58-61.

24 — De nombreux chercheurs ont longtemps associé l'invisibilité relative des soignantes dans le corpus hippocratique avec l'absence de description d'accouchement normaux. Le suivi des délivrances au quotidien serait assuré par les sages-femmes exclusivement, les médecins ne s'occuperaient que des complications, seules notifiées dans les écrits. P. ex. Pomeroy 1978 ; Demand 1994, 66.

25 — Hanson 1994 a répertorié 33 accouchements dans les *Epidémies*, dont cinq seulement sont décrits comme difficiles, et sept avec des complications.

26 — Samama 2003, 13-15.

pas traduits par « médecin ». L'auteur du traité hippocratique *Chairs* nomme la femme qui s'occupe d'une parturiente ἡ ἀκεστρίς, de ἀκέομαι, « soigner, réparer », que Littré traduit par « guérisseuse »<sup>27</sup> :

Quiconque est peu au courant de ces choses s'étonnera que l'enfant vienne à sept mois ; pour moi, j'en ai été bien des fois témoin ; et, si l'on veut s'en convaincre, cela est facile ; on peut s'en informer auprès des guérisseuses, ἀκεστρίς, qui assistent les femmes en couches.

Le deuxième terme est un participe substantivé, ἡ ἰητρεύουσα, dérivé de ἰατρεύειν, « soigner », comme *iatros*, et proche de la forme féminisée plus tardive *iatrinê* (ou *iatreina*). Dans *Maladies des femmes*, l'auteur l'utilise pour désigner une femme qui intervient avec habileté lors d'un accouchement qui se complique. Littré traduit par « sage femme », tandis que Jacques Jouanna propose prudemment « celle qui traite », « bien qu'il n'y ait pas encore de médecin à l'époque d'Hippocrate »<sup>28</sup> :

La sage-femme [celle qui traite] ouvrira doucement l'orifice utérin, ce qu'elle fera avec précaution, et elle tirera le cordon ombilical en même temps que l'enfant.

Ann-Ellis Hanson traduit par « the woman who doctors »<sup>29</sup> en arguant de la proximité du terme avec *iatros*. Un troisième terme, ἡ ὀμφαλοτόμος, « celle qui coupe le cordon »<sup>30</sup>, se trouve dans un autre passage de *Maladies des femmes*, désignant une femme qui intervient cette fois avec maladresse en coupant trop vite le cordon, avant que le placenta ne soit expulsé de la matrice. Leur présence discrète se devine parfois uniquement à l'emploi d'un participe féminin qui indique qu'une femme procède à une manipulation délicate, comme πρῶσασα « celle qui repousse », en l'occurrence la matrice vers le bas d'une femme qui a perdu connaissance dans *Nature de la femme*<sup>31</sup>. Dans *Excision du fœtus*, elles sont quatre, simplement dénommées γυναῖκες, un terme qui s'applique aux femmes mariées ou âgées ; elles interviennent dans une naissance difficile en secouant violemment la parturiente pour tenter de modifier la

27 — Hippocrate, *Chairs*, 19, L. VIII 614. Paul Potter, Loeb 1995, 165, traduit par « midwife ». Le passage a parfois été utilisé pour démontrer que les hommes n'avaient accès à certains savoirs que grâce aux femmes, mais rien ne permet de généraliser, comme le relève Helen King 2013a, 54.

28 — *Maladies des femmes*, I, 68, L. VIII 145 ; Jouanna 1992, 175.

29 — Hanson 1994, 175.

30 — *Maladies des femmes*, I, 46, L. VIII 106. Cette manipulation du cordon se retrouve dans *Superfétation* 8, L. VIII 482, mais sans que le sexe du praticien ne soit précisé.

31 — *Nature de la femme*, 3, 3, L. VII 314 ; 38, 4, L. VII 382, et la mise au point de Bourbon 2008, LXXXVI-LXXXIX.

position du fœtus<sup>32</sup>. La patiente elle-même est parfois celle qui agit sur son corps<sup>33</sup>.

Le statut des femmes auxquelles les hippocratiques s'accordent à reconnaître des compétences médicales est toutefois imprécis. Pourquoi les auteurs usent-ils d'une grande variété de termes, comme *ἡτρεύουσα* et *ἀκεστρίς*, et pas des termes génériques *iatros* ou *iātrinê*? Cette absence pourrait s'expliquer par le genre littéraire. Elle constituerait une manière rhétorique de leur refuser une autorité égale aux praticiens masculins.

Les femmes présentes avaient-elles des connaissances auxquels les hommes n'avaient pas accès? Le nombre élevé de recettes en rapport avec la gynécologie et l'obstétrique a pu donner l'impression de se rapporter à un savoir féminin que les hommes se seraient appropriés<sup>34</sup>, mais rien ne permet de l'affirmer. Dans le *Corpus hippocratique*, les hommes donnent des conseils similaires à ceux de la *maïa* de Platon sur le comportement à adopter pour être enceinte, l'alimentation à suivre pendant la grossesse, comment se préparer à l'accouchement, et exécutent aussi un toucher interne<sup>35</sup>.

Un passage d'*Hippolyte* d'Euripide (428 av. J.-C.) suggère cependant que les femmes préféraient être soignées par d'autres femmes qui ne sont pas qualifiées de soignantes. La nourrice de Phèdre distingue les maux que les femmes gardent pour elles et ceux qu'elle encourage à communiquer à un médecin, *iatros*, mais sans préciser pourquoi<sup>36</sup> :

κεί μὲν νοσεῖς τι τῶν ἀπορρήτων κακῶν,  
 γυναικες αἶδε συγκαθιστάναι νόσον·  
 εἰ δ' ἔκφορός σοι συμφορὰ πρὸς ἄρσενας,  
 λέγ', ὡς ἰατροῖς πράγμα μηνυθῆι τόδε.

Si tu es atteinte d'un mal secret, ces femmes m'aideront à soulager ta souffrance : mais si ton mal peut être révélé à des hommes, parle, pour qu'on en instruisse les médecins.

Ces réticences rappellent le regret du *iatros* hippocratique qui doit gérer les silences de ses malades. L'auteur du traité *Maladies des femmes* déplore que bien souvent la patiente ne se met à parler que quand le mal est devenu incurable<sup>37</sup> :

32 — *Excision du fœtus*, 4, L. VIII 514-516. Autre exemple de succussion pratiqué par des femmes, *Nature de la femme*, 5, 5, L. VII 316-318. La femme qui procède à l'examen vaginal d'une malade est aussi simplement appelée γυνή, « femme » ; p. ex. *Maladies des femmes*, I, 21, L. VIII, 60.

33 — *Nature de la femme*, 2, 7, 11, 20 (toucher) ; pour les détails des autres traitements (fumigations, lavements...), Bourbon 2008, LXXVII.

34 — Cf. Totelin 2009 : 80 % des recettes se trouvent dans les traités gynécologiques.

35 — King 2013a, 52 ; Totelin 2016. Toucher interne : p. ex. *Nature de la femme*, 8, 13, 35. Voir la liste complète des passages dans Bourbon 2008, LXXVI, n. 166.

36 — Euripide, *Hippolyte porte-couronne*, 293-296.

37 — *Maladies des femmes*, I, 62, L. VIII.

Par pudeur elles ne parlent pas, même quand elles savent ; l'inexpérience et l'ignorance leur font regarder cela comme honteux.

À côté des traités hippocratiques, quelques textes des V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles av. J.-C. attestent l'existence d'une activité thérapeutique féminine. Dans l'*Économique* de Xénophon (vers 362 av. J.-C.), elle est confinée à la sphère familiale. La jeune épouse d'Isochomaque ne semble pas avoir reçu de formation particulière, mais elle est appelée à soigner l'ensemble de la maisonnée, hommes et femmes, libres et esclaves, comme le lui explique son mari<sup>38</sup> :

ἐν μέντοι τῶν σοῖ προσηκόντων, ἔφην ἐγώ, ἐπιμελημάτων ἴσως ἀχαριστότερον δόξει εἶναι, ὅτι, ὅς ἂν κάμνη τῶν οἰκετῶν, τούτων σοι ἐπιμελητέον πάντων ὅπως θεραπεύηται.

Il est toutefois, lui dis-je, une de tes fonctions qui peut-être t'agréera moins : quelque soit celui des esclaves qui tombe malade, tu dois t'occuper de tout ce qui devra aboutir à sa guérison.

Sans rechigner, celle-ci lui répond :

νῆ Δί', ἔφη ἡ γυνή, ἐπιχαριτώτατον μὲν οὖν, ἂν μέλλωσί γε οἱ καλῶς θεραπευθέντες χάριν εἴσεσθαι καὶ εὐνοώστεροι ἢ πρόσθεν εἶσεσθαι.

Par Zeus ! dit ma femme, rien ne m'agréera davantage, puisque rétablis par mes soins ils me sauront gré et me montreront plus de dévouement encore que par le passé.

Dans *La République* (fin du V<sup>e</sup> s. av. J.-C.), toutefois, Platon énonce comme un fait établi l'aptitude des femmes pour la médecine, sans juger nécessaire de la démontrer. Pour lui, la compétence est indépendante de la nature, *phusis*, et donc du sexe. L'homme et la femme paraissent être également bons en médecine, sans distinction. Il utilise pour tous deux un adjectif substantivé, au féminin *iatrikê*<sup>39</sup> :

ἄλλ' ἔστι, γὰρ οἶμαι, ὡς φήσομεν, καὶ γυνή ιατρική, ἢ δ' οὐ, καὶ μουσική, ἢ δ' ἄμουσος φύσει.

Nous dirons plutôt, je pense : il y a des femmes douées pour la médecine, d'autres qui ne le sont pas, des femmes douées pour la musique, d'autres qui ne le sont pas.

38 — Xénophon, *Économique*, 7, 37 (trad. révisée par M. Casevitz).

39 — Platon, *République*, 455e6-7. Voir aussi 454d2 ; Pomeroy 1978 ; Duvergès Blair 2012, 106. Signalons aussi *ιάτριαν* à l'accusatif dans un fragment d'Alexis (fr. 318 K) (milieu du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.), cité par Eustathe.

## 1.2. Le discours des images

À l'époque hellénistique, le substantif masculin *ιατρός* est appliqué pour la première fois à une femme sur une stèle funéraire attique du milieu du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. (**fig. 1** ; vers 360-340 av. J.-C.)<sup>40</sup>. Le monument porte un bas relief qui représente la défunte assise en compagnie d'autres personnages. Des noms sont gravés au-dessus du bas relief, au sommet :

Φανοστράτη - - - , - - - ] || Μελιτέως  
Phanostratê, [fille ou épouse de], du dème de Mélité.

Le nom Phanostratê est répété à droite au-dessus de la femme assise, tandis qu'à gauche se trouve Ἀντιφίλη « Antiphilê » au-dessus de la femme debout.

Sous le bas-relief, une inscription en hexamètres répète le nom de la défunte et indique sa profession au moyen de deux termes distincts, *μαῖα* καὶ *ιατρός*, qui semblent vouloir différencier deux types d'activité :

μαῖα καὶ *ιατρός* Φανοστράτη ἐνθάδε κεῖται || [ο]ὔθενι λυπη<ρ>ά,  
πᾶσιν δὲ θανούσα ποθεινή.

Sage-femme (*maia*) et médecin (*iatros*), Phanostratê repose ici, à nul elle ne causa de chagrin et tous, à sa mort, la regrettent.

Fille ou épouse de citoyen, Phanostratê est donc une femme libre. Rarement attestée dans les épitaphes féminines, l'expression « tous la regrette », πᾶσιν ποθεινή, semble faire référence à une activité dont le rayonnement sort de la sphère familiale<sup>41</sup>. Pour Lesley Dean-Jones, le terme *iatros* et ses composés pourrait désigner des femmes qui ont reçu une formation étendue, analogue à celle des hommes. La formule du *Serment* : « je tiendrai ses enfants, γένος, pour des frères, ἀδελφοῖς... ἄρρεσι », indiquerait que les filles d'un médecin pouvaient en bénéficier à l'instar des garçons, « comme des frères »<sup>42</sup>.

Le monument offre l'intérêt supplémentaire de mettre en scène la défunte. Au premier coup d'œil, rien ne caractérise son métier. Vêtue d'un chiton et d'un himation, Phanostratê est assise sur un *klismos*, une chaise à dossier, les pieds sur un repose-pied. Elle serre la main d'une

40 — Athènes, Musée national 993, de Ménidi (Acharnai) ; *IG* II-III<sup>2</sup> 6873 ; *SEG* 33, 214 ; Berger 1970, 160-162 (fig.) ; Clairmont 1970, n° 53, 170 pl. 25 ; Clairmont 1993, n° 2.890 ; Samama 2003, n° 2, 109-110 ; Kosmopoulou 2001, 299-300, 316-317, M1, fig. 5 ; Bielman Sanchez 2008, 175-176, fig. 17 ; Laes 2011, n° 1, 158-159 ; Künzl 2013, 30-31, fig. 5 ; M. Salta in Stampolidis/Tassoulas 2014, n° 216, 340-342 ; Massar 2015, pp. 21-22.

41 — Bielman Sanchez 2008, 176. Sur cette formule dans les épitaphes féminines, Bielman 2003, 86-87.

42 — Hippocrate, *Serment*, L. IV, 628 ; Dean Jones 1994, 31-32. Elle doute cependant qu'elles aient soigné des hommes.

femme debout, sans doute Antiphilê, qui porte un chiton et tient de la main gauche l'himation qui recouvre sa tête inclinée dans une pose codifiée exprimant la tristesse. Au-delà du lien que traduit le geste conventionnel de la *dexiosis*, rien ne permet d'en savoir plus sur les rapports des deux femmes. Comme Natacha Massar le relève, l'inscription du nom d'Antiphilê suggère qu'elle avait un rapport particulier avec la défunte, mais que rien ne permet de préciser<sup>43</sup>. Antiphilê est tantôt interprétée comme une parente, tantôt comme une patiente qui a commandité la stèle en reconnaissance des services de Phanostratê<sup>44</sup>. Aucun homme, père, frère ou époux n'est figuré. L'attention est attirée par la présence de quatre petits enfants de tailles et d'âges différents, un nombre inhabituel sur les stèles funéraires attiques<sup>45</sup>. Antiphilê est encadrée par deux fillettes, l'une debout derrière elle, l'autre devant, se retournant vers elle, Phanostratê par deux enfants de sexe indéterminé, l'un accroupi sous son siège, le dernier, au relief très abimé, debout derrière sa chaise. Seraient-ils les enfants d'Antiphilê, mis au monde et soignés par Phanostratê ? Les enfants pourraient aussi servir d'attributs de la compétence de Phanostratê à un deuxième niveau, en la désignant comme une mère accomplie, conformément à la description de Socrate qui recommande de recourir à des femmes ayant enfanté<sup>46</sup>. Ce statut d'épouse et mère est associé à d'autres praticiennes sur des monuments plus récents. Quelques reliefs funéraires le suggèrent visuellement (cf. **fig. 5 et 6**), d'autres le décrivent de manière explicite ; le médecin Glycôn vante ainsi les qualités de son épouse Pantheia, comme lui médecin à Pergame (I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.), qui alliait aux vertus conjugales celles de mère de « fils qui nous ressemblent tous », et de praticienne qui a « rehaussé une gloire médicale qui nous était commune »<sup>47</sup>.

L'absence d'attribut supplémentaire peut surprendre à une époque où l'identité du médecin masculin est définie par des conventions iconographiques qui se mettent en place au début du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. Sur la stèle de Grèce de l'Est conservée à Bâle (vers 490 av. J.-C.)<sup>48</sup>, le médecin est assis

43 — Massar 2015, 21, et sur la lecture de ce nom, *ibid.*, n. 14.

44 — Parente : Samama 2003, 110, n. 5. Commanditaire : Kosmopoulou 2001, 300, Bielman Sanchez 2008, 176, Laes 2011, 159. La maîtresse de Phanostratê : Clairmont 1970, 131 (mais son statut semble être celui d'une fille ou épouse de citoyen).

45 — Cf. le relief funéraire d'Apollonie d'Ikaria (vers 450 av. J.-C.), avec trois enfants d'âges différents ; Rühfel 1984, 88-92, fig. 36.

46 — Bielman Sanchez 2008, 177, propose d'y voir une veuve : le nom manquant dans l'inscription serait celui du père, pas du mari.

47 — « Adieu Pantheia mon épouse, de la part de ton mari [...]. Telle, tu as enfanté pour moi des fils qui nous ressemblent tous ; telle, tu as pris soin de ton époux et de tes enfants ; tu tenais toujours bien droit le gouvernail de la vie à la maison et tu as rehaussé une gloire médicale qui nous était commune, car bien que femme, tu n'étais pas en reste dans cet art ». Samama 2003, n° 188, 310-311 (trad.) ; Künzler 2013, 97-98, fig. 43.

48 — Bâle, Antikensammlung und Sammlung Ludwig BS 236 ; Berger 1970 ; E. Vlacogianni

sur un siège, vêtu d'un riche himation finement plissé, la tête coiffée d'un bonnet ou d'un bandeau, les pieds chaussés de bottines, tenant un long bâton qui désigne le citoyen, et peut être aussi un activité itinérante. Sa barbe soignée indique son âge, et par extension son expérience<sup>49</sup>. Deux ventouses, les instruments les plus représentatifs d'une médecine humorale, sont sculptées dans le champ du relief entre sa tête et celle de son aide qui apporte d'autres accessoires, une ventouse et ce qui pourrait être un scalpel, suggérant peut-être le mode de transmission de son savoir, de maître à disciple.

Sur l'aryballe de la collection Peytel conservé au musée du Louvre (vers 480-470 av. J.-C.)<sup>50</sup>, le praticien est représenté dans un espace défini par l'activité qu'il y déploie. Le médecin est assis sur une chaise à haut dossier, la tête ceinte d'une bandelette ; sa barbe naissante indique son jeune âge. Il tient le bras d'un patient debout et semble s'apprêter à pratiquer une saignée avec un instrument difficile à distinguer, à moins qu'il ne soit en train de faire un pansement dont le rehaut blanc a aujourd'hui disparu, mais dont des traces étaient repérables à la surface du vase en 1906<sup>51</sup>. La consultation se déroule en présence d'autres clients qui attendent leur tour. Leurs bandages au bras et à la jambe pourraient signaler un traitement par la saignée, mais leur principale fonction est visuelle : ils désignent à la fois le statut de malade et l'habileté du médecin<sup>52</sup>. Dans le champ de l'image, trois ventouses font à nouveau référence à une médecine humorale. Chaque élément du vase met ainsi en scène la compétence d'un jeune médecin : le nombre élevé de patients témoigne de sa bonne réputation, les accessoires montrent l'aisance que son métier lui procure – l'élégante chaise à dossier, le tabouret confortable garni d'un coussin, la luxueuse vasque en bronze aux pieds léonins. Sur l'épaule du vase, deux Érotos volent en portant des guirlandes végétales pour couronner ses succès. On relèvera aussi qu'aucune femme n'est présente, ni comme aide, ni comme patiente.

Tous ces éléments, instruments, geste technique, aide, sont absents sur la stèle de Phanostratê. La typologie du monument s'apparente à celle d'une autre catégorie de femmes qui travaillent, la nourrice, *tithê*, bien documentée au IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Comme Phanostratê, elles sont repré-

in Stampolidis/Tassoulas 2014, n° 211, 333-336.

49 — Massar 2015 relève qu'il porte de plus la main à son menton, un geste codifié qui indique la concentration.

50 — Paris, Louvre CA 2183 ; ARV<sup>2</sup> 808 et 813.96, attribué au Peintre de la Clinique ; Pottier 1906 ; Berger 1970, 77 et fig. 91-95 ; King/Dasen, n° 8, 99-101. Pour les photos de l'objet restauré en 2010, Dasen 2011b, 10-11.

51 — Pottier 1906, 151 : « La retouche blanche qui indiquait cette bande a disparu, mais, en regardant à la loupe, on la retrouve encore en deux points sur le bras du malade ».

52 — Sur la dimension spectaculaire du bandage, Jouanna 1992, 136-140.

sentées vêtues d'un chiton et d'un himation, assises sur un *klismos*, les pieds sur un tabouret, en compagnie d'un enfant ou serrant la main d'un jeune adulte, de sexe féminin ou masculin<sup>53</sup>. Sur la stèle de Mélite, *tithê*, la nourrice fait face à une fillette que l'épithète nomme Hippostratê (**fig. 2** ; vers 330-320 av. J.-C.)<sup>54</sup> ; l'enfant y exprime avec affection et respect la valeur particulière du lien que crée le partage du lait nourricier<sup>55</sup>. Comme dans le cas de Phanostratê, l'identification de leur métier serait impossible sans l'inscription qui les désigne comme nourrice, aucune n'étant figurée en train d'allaiter ou de procéder à des soins<sup>56</sup>.

La plus ancienne attestation de la forme féminisée *iatreinê* ou *iatriinê*<sup>57</sup>, se trouve sur la stèle funéraire de Mousa, provenant d'Istanbul/Byzance (II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.)<sup>58</sup>. Aucun époux n'est mentionné dans l'inscription, seul un patronyme « fille d'Agathoclès », suggérant le statut particulier d'une femme apparemment célibataire. Elle est représentée debout, de face, vêtue d'un chiton et himation. Aucun accessoire thérapeutique ne caractérise son activité, à l'exception du rouleau qu'elle tient dans la main gauche, ainsi que de son nom, Mousa, « la Muse » qui indiquent son statut de lettrée. Elle est entourée à sa droite par une servante, qui indique son niveau social, et à sa gauche par deux chiens qu'il est tentant d'associer au monde d'Asclépios<sup>59</sup>.

A la même époque, les médecins se distinguent sur les reliefs funéraires non seulement par la présence d'un rouleau, mais aussi de la trousse médicale complète. Une des plus anciennes représentations de trouses médicales se trouve sur un relief provenant probablement d'Asie Mineure, conservé à Berlin, dont l'inscription n'est pas conservée (I<sup>er</sup> s. av. J.-C.)<sup>60</sup>. Le médecin, héroïsé, est assis sur un *klismos* face à un autel. Il fait de la main droite un geste d'orateur, deux doigts tendus, et tient dans la main gauche un rouleau fermé, tandis qu'un jeune garçon s'approche en lui

53 — Voir Kosmopoulou 2001, 285-292 ; Bielman Sanchez 2008, 164-173.

54 — D'Athènes ; Londres, British Museum 1909,0221.1 ; Clairmont 1993, n° 1.969 ; Schulze 1998, n° AG4, 37-40, pl. 10, 3 ; Kosmopoulou 2001, 308-309 ; Bielman Sanchez 2008, 166-167, fig. 11.

55 — « Ici la terre recouvre la bonne, *chrestê*, nourrice d'Hippostratê. Et maintenant elle te manque ; car je t'aimais nourrice, lorsque tu étais vivante, et maintenant encore j'ai de l'estime pour toi, même si tu es sous la terre, et je t'estimerai tant que je vivrai. Mais je sais que même (si tu es) sous terre, s'il y a (là-bas) une récompense pour ceux qui furent utiles, toi la première, nourrice, tu seras honorée chez Perséphone et Pluton » (trad. Bielman Sanchez 2008, 167).

56 — Sur la rareté de l'iconographie de l'allaitement, Damet 2011 ; Bosnakis 2013, 58-59.

57 — Le terme *iatria* est déjà attesté chez le poète comique Alexis, fr. 318 (375-275 av. J.-C.).

58 — Samama 2003, n° 310, 413-414 ; Bielman Sanchez 2008, 177-178, fig. 18 ; Dana 2014, 29-31 ; Künzl 2013, 36-37, fig. 6 ; Massar 2015, 22.

59 — Les chiens sont parfois mis en relation avec des rites de purification et des sanctuaires thérapeutiques ; p. ex. Gourevitch 1968 ; Liston/Rotroff 2013, 67-68. Künzl 2013, 35 fait le lien avec la présence d'un chiot dans la tombe de la femme-médecin de Heidelberg.

60 — Berlin, Antikensammlung, Staatliche Museen 804 ; Krug 2008 (avec parallèles) ; A. Schwarzmaier in Stampolidis/Tassoulas 2014, n° 217, 342-344.

donnant un autre rouleau, insigne d'un savoir transmis par l'écrit. Au fond du relief, devant la tête du défunt, une trousse est ouverte, révélant six instruments chirurgicaux différents, rangés en bon ordre. La trousse est investie d'un sens analogue à celui de la ventouse. Elle renvoie au mode d'action du médecin sur le corps, intrusif cette fois, au moyen de la saignée, de la cautérisation ou de la petite chirurgie. L'association trousse et livre caractérise dès cette époque de nombreux monuments funéraires de médecins dont elle montre la double compétence, manuelle et intellectuelle<sup>61</sup>.

Le nombre très réduit de représentations de praticiennes grecques est probablement trompeur. Il est sans doute plus important, mais l'absence d'inscriptions ou d'attributs du métier nous empêche de les identifier. Sur les monuments funéraires réalisés pour une femme morte en couches, des *maiai*, *akestrides* ou *iètreuousai* sont ainsi probablement représentées parmi les aides, soutenant la parturiente ou portant le nouveau-né<sup>62</sup>. L'adjectif *chrestê*, utile, pourrait signaler la fonction de soignante, comme dans l'inscription de « Malthakê, fille de Magadis, qui fut utile, *chrestê* » sur une stèle athénienne de la fin du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. (vers 330-320 av. J.-C.)<sup>63</sup> ; la défunte honorée semble être figurée dans l'exercice de sa fonction, debout soutenant le bras d'une femme allongée sur un lit. Sur le lécythe en marbre conservé à Athènes, un indice vestimentaire s'ajoute (**fig. 3** ; vers 330 av. J.-C.)<sup>64</sup>. Derrière Theophantê, affaissée sur un siège, les cheveux dénoués, une femme a glissé une main sous son bras droit pour l'empêcher de tomber ; elle porte une coiffe qui évoque le bonnet du médecin de Bâle et la tenue des sages-femmes de l'époque romaine.

D'autres attributs iconographiques peuvent être présents. Le monument votif d'Euphrosynê, *maia*, de Paros (II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.)<sup>65</sup> porte au revers deux serpents qui pourraient faire référence à son activité thérapeutique ; ils boivent dans une phiale posée sur une colonne, un schéma familial dans l'iconographie d'Asclépios et d'Hygie.

61 — Cf. Marganne 2004.

62 — Sur cette série de monuments, Vedder 1988 ; Demand 1994, 122-128, pls 1-10 ; Stewart/Gray 2000 ; Dierichs 2002, 88-99, figs. 49-61. Voir aussi les groupes en terre cuite d'accouchement avec la parturiente et une aide, p. ex. M. Kyrimi, E. Zosi, in Stampolidis/Tassoulas 2014, n° 111-112, 238-239 (Inatos, VIII<sup>e</sup> s. av. J.-C. et Chypre, V<sup>e</sup> s. av. J.-C.).

63 — *IG* II<sup>2</sup> 12026 ; Clairmont 1993, n° 2.457 ; Bielman Sanchez 2008, 174, fig. 16, relève qu'il s'agit d'une femme libre car sa filiation est indiquée.

64 — Athènes, Musée national 1055 ; Dierichs 2002, 88-89, fig. 50.

65 — *IG* XII, 5, 325 ; Laes 2011, n° 4, 160. Pour Samama 2003, 7, n. 3, « rien ne permet de trancher entre le sens de 'nourrice' et celui de sage-femme ».

## 2. Le monde romain : une compétence élargie

### 2.1. Des femmes au chevet d'autres femmes : des textes aux images

À l'époque romaine tardo-républicaine et impériale, les praticiennes sont attestées en nombre beaucoup plus élevé qu'en Grèce classique et hellénistique dans des sources variées, épigraphiques, littéraires, iconographiques et archéologiques<sup>66</sup>. Dans l'épigraphie, la distinction entre *medica*, la forme féminisée de *medicus*, et *obstetrix*, « sage-femme » (« celle qui se tient devant »), semble se moduler selon le statut social, comme l'ont montré les travaux d'Alfredo Buonopane (2003) et d'Angeles Alonso Alonso (2011)<sup>67</sup>. Sur les 32 *obstetrices* répertoriées, aucune n'est de naissance libre, onze sont des affranchies aux *cognomina* grecs, tandis que sept *medicae* sur 23 sont citoyennes romaines. À ce biais s'ajoute une différence de formation, plus ou moins poussée. Seule l'érudition des *medicae* est ainsi vantée, telle Naevia Clara, *medica philologa*, épouse de C. Naevius Philippus, *medicus chirurgus*, et Scantia Redempta, morte à l'âge de vingt-deux ans et dix mois, une femme remarquable, *incomparabilissima femina*, au premier rang de l'art médical, *antistes disciplinae in medica*<sup>68</sup>. Aucune information de ce type n'est donnée pour les *obstetrices*. La *medica* peut aussi bénéficier d'une reconnaissance publique, associée à son statut social. La *medica* Metilia Donata, citoyenne romaine, fut ainsi assez fortunée pour offrir à ses frais, *de pecunia sua*, à la cité de Lugdunum un monument imposant dont seule la base de plus de deux mètres de long est conservée<sup>69</sup>. Aucune trace n'est conservée des statues qui s'élevaient sur cette base, s'agissait-il d'Asclépios et Hygie, ou de la *medica* elle-même<sup>70</sup> ?

La principale sphère d'activité de ces femmes, quand elle est suggérée, semble se rapporter aux soins prodigués à d'autres femmes. Un nouveau terme grec apparaît dans les sources, réunissant les deux activités distinguées sur la stèle funéraire de Phanostratê : *maia* (ou *mêa*) et *iatros* (ou *iatreina*) deviennent *iatromaia*, latinisé en *iatromea*<sup>71</sup>. Cette innovation

66 — Dans le monde grec, la proportion d'inscriptions pour des femmes est très faible : 14 femmes pour 510 hommes (Samama 2003). Flemming 2007, 259, n. 14 estime leur proportion à environ 5 % des inscriptions publiées.

67 — Voir la liste de 55 inscriptions de Buonopane 2003 ; Alonso Alonso 2011. Voir aussi Rémy/Faure 2010 ; Laes 2010, 2011.

68 — *CIL* X 3980 (milieu I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.) ; Künzl 2013, 54-55, fig. 11 (Naevia Clara et Naevius Philippus, tous deux affranchis de Caius).

69 — *CIL* XIII 2019 (début II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.) ; Rémy/Faure 2010, n° 42, 138-139 (fig.) ; Dasen 2011a, 18 (fig.) ; Künzl 2013, 83-84, fig. 27.

70 — Antonius Musa reçoit d'Auguste une statue, élevée aux frais du peuple à côté de celle d'Esculape (Suétone, *Auguste*, 59 ; Pline, *Histoire naturelle*, 29, 6). Voir aussi plus bas la statue honorifique d'Antiochis sur l'agora de Tlos en Lycie.

71 — Samama 2003, 16.

lexicale semble fixer dans le vocabulaire l'importance du rôle des femmes au chevet d'autres femmes.

Les raisons de cette spécialisation s'inscrivent dans la continuité du phénomène observé en Grèce classique, où des femmes paraissent réticentes à se faire traiter par des hommes. Soranos d'Ephèse signale pourtant l'existence de gynécologues masculins et crée une expression pour les désigner : « Nous appelons certains médecins 'médecins des femmes', *iatrikos gynaikeios*, parce qu'ils soignent les affections des femmes », en ajoutant que « le public a généralement recours à des sages-femmes, *maia*, mais en cas de maladie lorsque ce sont des femmes qui souffrent d'une affection propre à leur sexe et qu'elles ne partagent pas avec les hommes »<sup>72</sup>. Comme en Grèce, quelques textes suggèrent que les femmes préféreraient s'adresser d'abord à d'autres femmes avant de recourir aux services d'un médecin. La femme de Boéthos se serait ainsi d'abord confiée à une, puis à plusieurs sages-femmes, *maiai*, dont Galien relève qu'elles étaient les meilleures de la ville<sup>73</sup>. Chez Martial (I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.), des *medicae* (traduites par des « femmes de l'art »)<sup>74</sup> prennent soin d'une femme qui se plaint de souffrir de maladie hystérique, faute de relations sexuelles avec un mari trop âgé ; elles se retirent quand arrivent les *medici* qui transgressent leur fonction en soignant la patiente de la façon qu'on s'imagine. La satire suggère en creux que le choix de recourir à des soignantes arrangeait bien un mari suspicieux<sup>75</sup>.

Dans le traité de gynécologie de Célius Aurélien (V<sup>e</sup> s. apr. J.-C.)<sup>76</sup>, l'existence de spécialistes en gynécologie et obstétrique est clairement justifiée par le souci de respecter la pudeur féminine :

*Hinc denique consultum est ut medicas instituere antiquitas prouidisset, ne femine pudendorum uitia uirilibus offerrentur oculis perscrutanda.*

Les Anciens ont institué des *medicae* afin que les maladies des organes génitaux des femmes ne soient pas offertes aux yeux des hommes pour être examinées.

Célius Aurélien fait probablement référence, sans le nommer, au mythe fondateur d'Hagnodiké rapporté dans les *Fables* d'Hygin (II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.).

72 — Soranos, *Des maladies des femmes*, 3, 1, 44-52.

73 — Gourevitch 1997.

74 — Martial, *Satires*, 11, 1, 7 : *Protinus accedunt medici medicaeque recedunt, tollunturque pedes. O medicina grauis !* « Aussitôt arrivent les médecins, et les femmes de l'art se retirent. Voilà Léda les pieds en l'air... Ah ! le pénible remède ! ».

75 — Hippocrate, *Serment*, L. IV, 632 : « Dans quelque maison que j'entre, j'y entrerai pour l'utilité des malades, me préservant de tout méfait volontaire et corrupteur, et surtout de la séduction des femmes et des garçons, libres ou esclaves ». Cf. Bodiou 2013 et les blagues du Philogelos qui décrivent des médecins indéliçats ; Zucker 2008, p. ex. n° 142 (voleur), n° 221 (goinfre).

76 — *Gynécologie*, 2, 1, 12-13 (éd. M. F. et I. E. Drabkin, 1951).

Comme l'a bien montré Helen King<sup>77</sup>, l'histoire de cette femme légendaire résume à sa manière le contexte idéologique dans lequel s'est opérée l'émergence de femmes médecins. Ce récit étiologique s'inscrit dans la liste de différents inventeurs. Il fait ainsi d'Hagnodikê la première sage-femme, *obstetrix*, d'Athènes au milieu du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C., ce qui correspond à l'époque de Platon et de Phanostrate. Selon Hygin, les Athéniennes mouraient car elles refusaient d'être examinées par des hommes, les femmes n'ayant pas le droit d'apprendre ni d'exercer la médecine. Hagnodikê décida de transgresser cet interdit en se faisant passer pour un garçon afin de partir se former auprès d'un certain Hérophile, dont le nom fait sans doute référence au célèbre médecin qui vécut à Alexandrie vers 300 av. J.-C.<sup>78</sup> De retour à Athènes, son succès auprès des femmes lui valut de comparaître en tribunal, accusée par ses confrères de séduire ses clientes. Hagnodikê se serait défendue en dévoilant son sexe, ce qui entraîna une deuxième condamnation. Elle fut finalement acquittée grâce à la pression exercée par ses patientes, entraînant une modification de la loi qui permit désormais aux femmes de condition libre d'apprendre l'*ars medicina*.

Sans fondement historique, cette histoire livre cependant de nombreux éléments révélateurs d'une façon culturelle de penser une femme praticienne. L'auteur n'opère pas la distinction moderne entre sage-femme et médecin<sup>79</sup>, mais indique que son travail implique une formation et qu'il est étroitement associé au souci de respecter l'intimité des femmes. Future *obstetrix*, qu'Hygin aurait peut-être appelée en grec *iatromaia*, Hagnodikê part étudier l'ensemble de la médecine auprès d'un maître réputé, comme le ferait un homme, une démarche facilitée par sa transformation en homme. Comme Madalina Dana l'a bien relevé, les femmes d'ordinaire semblent se former dans leur famille, auprès de leur père, sans partir<sup>80</sup>. Hagnodikê quitte sa cité, mais ne pratique pas à l'étranger. Elle revient exercer dans sa communauté d'origine.

L'iconographie de quelques monuments funéraires permet de préciser le champ d'activité de ces femmes. Sur les plaques en terre cuite ornant la fameuse tombe commune de Scribonia Attice et M. Ulpius Amerimnus dans la nécropole d'Ostie, Scribonia Attice est immortalisée en train de procéder à un accouchement, tandis que M. Ulpius Amerimnus est assis face à son patient debout devant une trousse d'instruments chirurgicaux ouverte (**fig. 4** ; vers 140 apr. J.-C.)<sup>81</sup>. Le couple semble illustrer une dis-

77 — King 1998, 172-187 ; 2013b, 179-225.

78 — Cf. Von Staden 1989.

79 — King 1998, 181 se demande si Hygin n'a pas précisé qu'il s'agit spécifiquement d'une sage-femme pour donner un inventeur à un domaine particulier.

80 — Dana 2013, 41.

81 — *Isola sacra*, tombe 100 ; Ostie, Musée archéologique national 5203 ; Künzl 2013, 77, figs 24-25.

tribution genrée des rôles, suggérant que Scribonia est une sage-femme, *obstetrix*, prête à faire intervenir son conjoint, un *medicus chirurgus*, en cas de complication. Aucun terme ne nomme toutefois leurs activités dans l'inscription au-dessus de la porte de la tombe<sup>82</sup>. Comme nous l'avons vu plus haut, dans *Maladies des femmes*, deux hommes secouent la patiente, mais c'est la ἡτρεῦσσα qui retire le fœtus et le placenta<sup>83</sup>. Chez Soranos, il revient à la sage-femme de procéder elle-même à la version de l'enfant s'il se présente mal. La réponse n'est pas univoque. Soranos décrit aussi comment un médecin, *iatros*, procède à la terrible embryotomie quand l'expulsion du fœtus est entravée<sup>84</sup>.

Comme en Grèce, sur d'autres monuments les enfants servent d'attributs de compétences élargies à la pédiatrie. Sur l'autel funéraire de Iulia Saturnina, *medica optima*, morte à l'âge de quarante-cinq ans à Mérida en Espagne, aucun portrait n'est sculpté, aucun instrument médical ne fait référence au métier, mais l'image d'un enfant emmailloté sur la face postérieure de la pierre suggère que son activité devait inclure les soins des plus jeunes (**fig. 5** ; fin du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.)<sup>85</sup>.

Cette association se retrouve, mais avec des enfants plus grands, sur le relief funéraire d'Antonia Artemeis, médecin, *iatreinè*, d'Asie Mineure (**fig. 6** ; fin du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.)<sup>86</sup>. Antonia Artemeis se tient debout sur le registre supérieur avec son époux, Antonius Chariton, et leurs six enfants, dont trois sont debout sur des bases, peut être pour indiquer qu'il sont morts. Quatorze enfants adoptés, *threptoi*, défilent sur le registre inférieur, douze fillettes, avec deux garçons placés aux extrémités. Son surnom, Artemeis, pourrait se rapporter à son rôle de sage-femme, patronnée par Artémis, protectrice des femmes enceintes et des accouchements.

82 — « Aux Dieux Mânes, Scribonia Attice a fait ce monument pour elle-même et son époux Marcus Ulpius Amerimnus », *D(is) M(anibus) Scribonia Attice fecit sibi et M(arco) Ulpio Amerimno coniugi*. Une inscription funéraire d'Afrique du nord (Thubursicu, *Algérie*) décrit le couple de Faustus, *medicus*, et Irene, *obstetrix* (esclave ?) ; *CIL* VIII 4896 ; Alonso Alonso 2011, 276, n° 50.

83 — Hippocrate, *Maladies des femmes*, 1, 68, L. VII, 144 ; King 1998, 167. La participation d'hommes pourrait aussi s'expliquer par le besoin d'une aide musclée ; Hanson 1994, 170. Cf. *supra* note 32.

84 — Soranos, *Des maladies des femmes*, 4, 4-5. Sur les sources relatives à l'embryotomie, Gourevitch 2004.

85 — *CIL* II 497, d'Emerita Augusta, Lusitania (Mérida) ; Dasen 2011a, 18 (dos avec enfant.) ; Künzl 2013, 85, fig. 29 (face avec inscription) ; Rémy/Faure 2010, n° 5, 93-95 (fig. avec inscription) : « Consacré aux Dieux Mânes. À Iulia Saturnina, âgée de 45 ans, épouse incomparable, médecin excellent, femme tout à fait irréprochable. Cassius Philippus, son mari, pour ses mérites (a élevé ce monument) ».

86 — Gregarek/Petzl 2002, pl. 45-49 ; Künzl 2013, 100-101, figs 46-47. Sur le bandeau médian : « Antonia Artemeis, femme médecin, à son époux Antonius Chariton, à ses enfants et à ses enfants adoptés en souvenir. *Antônia Artemeis iatreinè Antônioi Xaritôni andri idiôti kai teknois kai threptois mneias charin* ».

## 2.2. L'apport de l'archéologie : des femmes spécialistes ?

Les femmes médecins n'ont-elles pratiqué que des soins relatifs au corps des femmes ? En Italie et dans les provinces occidentales, à l'exception de Naevia Clara, *medica philologa* à Rome, textes et inscriptions parlent uniquement de *medicae*, alors qu'au masculin s'ajoute souvent un deuxième terme qui désigne une spécialité, tel le *medicus ocularius* ou le *medicus auricularius*<sup>87</sup>. À part une possible *medica clinica* à Tarragone au II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.<sup>88</sup>, aucune *medica chirurga* ou *medica ocularia* n'est attestée dans les sources écrites. L'archéologie, souvent négligée, révèle cependant l'existence de femmes expertes dans ces spécialités<sup>89</sup>. Les tombes de médecins sont quasiment les seules à livrer des objets liés à l'exercice d'une profession<sup>90</sup>. Dans une série de découvertes anciennes, le fouilleur, conditionné par les préjugés de son temps, n'a pas su reconnaître la présence d'une femme médecin. Soit le sexe de la défunte était manifeste, mais l'équipement n'a pas été correctement identifié comme de type médical, soit le fouilleur a bien identifié l'équipement d'un médecin, mais l'a attribué à un homme, comme si l'existence d'une femme médecin était inconcevable<sup>91</sup>.

Un cas bien documenté est celui de la tombe de la villa de Saint-Médard-des-Prés (fig. 7 ; III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.), en Vendée, découverte entre 1845 et 1847<sup>92</sup>. La taille menue du squelette conduisit les fouilleurs à l'interpréter comme celui d'une jeune femme, sans exclure la possibilité qu'il s'agisse d'un homme âgé. Un matériel abondant se trouvait dans la sépulture, plus de 80 récipients en verre de différentes tailles, des mortiers, des cuillères en cristal de roche, et surtout une boîte en bronze avec un couvercle à coulisse renfermant des substances colorées logées dans des compartiments bien fermés. Le tout fut longtemps interprété comme la boîte de couleurs d'une femme peintre ou une boîte à fards. Muriel Pardon-Labonnelie a montré que ce type de boîte et ses accessoires, une tablette à broyer et un étui à cuillerons, appartenaient à une trousse d'oculiste<sup>93</sup>. Certains produits conservés pourraient avoir une fonction

87 — Le phénomène est propre aux provinces occidentales, où le *medicus ocularius* est attesté six fois ; Rémy/Faure 2010, 49-50. Les inscriptions en langue grecque précisent rarement la spécialité du médecin. Je remercie N. Massar de cette observation.

88 — Künzl 2013, 85 (Iulia Quintiana, Tarragone) ; la lecture de l'inscription, aujourd'hui disparue, est cependant débattue.

89 — Parker 2012a, 2012b ; Berg 2003 ; Flemming 2000 ; Flemming 2007 ; Künzl 2013 ; Dasen 2011.

90 — Voir le bilan de Künzl 1983.

91 — Sur les questions de méthodes relatives à l'interprétation moderne des instruments médicaux selon leurs contextes, Baker 2004.

92 — Fillon/de Rochebrune 1887, 113-140.

93 — Pardon-Labonnelie 2008 ; Santrot 2011 (un homme âgé plutôt qu'une femme) ; Lioux/Santrot 2011, 18-19, fig. 7.

cosmétique (bleu égyptien, terre de Vérone, noir de fumée), sans contredire l'hypothèse de l'oculiste. La présence de fards thérapeutiques pourrait très bien s'expliquer dans l'*instrumentum* d'une femme oculiste, surtout si celle-ci soignait des femmes.

D'autres découvertes illustrent la situation inverse, un matériel médical correctement identifié, mais pas le sexe du défunt, automatiquement attribué au sexe masculin, sans examen des restes osseux. Les restes incinérés sont aujourd'hui souvent perdus, comme ceux du praticien de Bingen étudié par Valérie Martini<sup>94</sup>, ou l'identification du sexe reste incertaine car elle ne repose que sur le matériel déposé dans la tombe, comme les bijoux et les miroirs. Des découvertes récentes viennent cependant confirmer l'existence de praticiennes possédant le même type de matériel que leurs confrères, sans instrument spécifique à l'exercice de la gynécologie. Ernst Künzl a ainsi mis en évidence la découverte en 2004 d'une femme inhumée avec deux ventouses en bronze dans une nécropole proche du camp militaire de Neuenheim (début du II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.)<sup>95</sup>. À Strée en Belgique, le nécessaire de la défunte se composait d'un scalpel et d'un rasoir, tandis qu'à Wederath en Allemagne, une grosse pince semble se rapporter à l'activité d'une dentiste<sup>96</sup>. Le cimetière sud du *vicus* proche du camp militaire de Vindonissa a aussi livré une tombe à crémation contenant les restes d'une femme de 18 à 25 ans associés à ceux d'un enfant de trois ans. À côté de l'urne en verre se trouvait une panoplie d'instruments chirurgicaux : deux scalpels, une pincette en bronze, les restes d'une sonde-spatule, une petite boîte en bronze et des balsamiques (fig. 8 ; vers 25-50 apr. J.-C.)<sup>97</sup>. Le contenu de ces tombes suggère qu'une femme médecin s'occupait d'une large gamme de soins, y compris la petite chirurgie, même si aucun texte n'en parle. Aucun instrument ne semble pouvoir être identifié comme associé spécifiquement à une activité féminine, à l'exception peut-être de la dimension cosmétique des soins des yeux de la *medica* de Saint-Médard-des-Prés, si l'on accepte cette identification. Quelques monuments funéraires apportent des informations similaires, comme le relief de la *medica* de Metz, représentée debout, en pied, dignement drapée dans sa *palla*, portant dans la main gauche une *capsa* qui contenait peut être des rouleaux ou des médicaments<sup>98</sup>.

94 — Martini 2015.

95 — Hensen/Wahl/Stephan/Berszi 2004 ; Künzl 2013, 86-87, fig. 32.

96 — Künzl/Engelmann 1997 ; Künzl 2013, 95-96, figs 40-41.

97 — Hintermann 2000, 42-44, fig. 36 ; Dasen 2011, 18-19 (fig.). Voir aussi la trousse d'instruments chirurgicaux et de médicaments déposée dans la tombe d'une femme d'époque romaine impériale (II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.) dans le tumulus de Mikridoxipara en Grèce du nord. Je remercie Domna Terzopoulou de ces informations.

98 — *CIL* XIII 4334 : « Fille de [...] inus, *medica*, femme médecin » ; Künzl 2013, 82, fig. 26a ; Dasen 2011a, 16 (fig.), 18 ; 2011b, 14, fig. 2 ; Mathieu/Rémy 2009, 106-107, fig. 56 ; Rémy/Faure 2010, n° 47, 145 (fig.). Un relief de Ferrare porte une représentation similaire de médecin debout,

### 2.3. Des femmes au chevet d'hommes

De manière plus générale, les femmes ont-elles aussi soigné des hommes ? L'idée reçue que le corps féminin est soumis aux besoins d'un organe capricieux, l'utérus, qui rend la femme elle-même imprévisible, émotionnelle, impropre à gérer des responsabilités<sup>99</sup> ne semble pas avoir eu d'impact sur le champ d'activité des praticiennes. En Grèce classique, les recommandations d'Isochomaque à sa femme suggèrent qu'en contexte familial et domestique, les femmes prodiguaient des soins à l'ensemble de la maisonnée, libre et servile, sans distinguer le sexe du patient<sup>100</sup>. Dans les traités hippocratiques, des soignantes s'occupent aussi d'hommes, comme dans *Épidémies*<sup>101</sup>, où le participe féminin « celle qui lave », *σμήχουσα*, désigne une femme qui prend soin de la tête d'un jeune garçon, pas d'une jeune fille.

Plusieurs chercheurs ont relevé que les remèdes mis au point par des femmes ne concernent pas que des maux spécifiquement féminins<sup>102</sup>. Pline rapporte les recettes de Laïs et de Salpê contre la rage et les fièvres et celles de Sotira contre les fièvres tierces et quartes<sup>103</sup>. De même, une certaine Antiochis aurait mis au point un emplâtre qui soulageait la rate douloureuse. Asclépiade de Bithynie (I<sup>er</sup> s. av. J.-C.) et Galien la citent comme une autorité également pour les soins de la dropsie ou rétention d'eau et de la sciatique, l'arthrite<sup>104</sup> ; le médecin empirique Héraclide de Tarente lui aurait dédié un ouvrage pharmacologique sur les saignements de nez vers 90 av. J.-C. Une base de statue quadrangulaire découverte au sud-est de l'agora de Tlos en Lycie (95-55 av. J.-C.)<sup>105</sup> porte une inscription honorifique qui pourrait se rapporter à la même personne<sup>106</sup> : « Antiochis de Tlos, fille de Diodotos, ayant reçu témoignage du Conseil et du peuple de Tlos pour ses capacités dans l'art médical, *iatrikè technè euperia*, a fait dresser sa propre statue pour elle-même ». Qu'il s'agisse ou non de l'Antiochis citée dans les sources écrites, cette femme eut sa propre statue sur l'agora de la cité, un témoignage de reconnaissance sociale

drapé dans sa toge ; aucun attribut ne signale sa profession, seule l'inscription gravée sur le socle indique : « P. Pupius Mentor, affranchi de Pupius, médecin, *medicus, sévir* » ; *CIL V 2396* ; Gummerus 1932, n° 268.

99 — King 2013b ; Dasen 2015.

100 — Xénophon, *Économique*, 7, 37.

101 — *Épidémies*, 4, 11, L. V 150.

102 — P. ex. Barras 2004, 93-102 ; Dana 2014 ; Totelin 2016. Les sources sont rassemblées chez Flemming 2007 et Parker 2012a.

103 — Pline, *Histoire naturelle*, 28, 82-83.

104 — Galien, *Sur les médicaments composés*, 9, 2, Kühn 13, 250 et 341.

105 — Samama 2003, n° 280, 16, 389-390.

106 — Trad. Samama 2003, 390. Sur la question de l'identification d'Antiochis, Flemming 2007.

pour des soins qui n'étaient probablement pas limités aux femmes<sup>107</sup>. Cette dimension officielle apparaît dans l'usage du terme *archiatrinê*, la forme féminisée de *archiatros* qui désigne le médecin attitré d'une cité<sup>108</sup>. L'unique occurrence conservée se trouve dans une inscription funéraire de la cité de Lycaonie (III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C.) relative à un couple de praticien. L'époux, Aurelius Gaius, *archiatros*, dresse une stèle pour sa femme Augusta, *archiatrinê*, en faisant référence aux soins donnés, sans distinguer le sexe des patients : « [elle] a apporté la guérison à bien des corps malades ». Comme Évelyne Samama le relève, l'emploi des termes *archiatrinê* et *archiatros* place l'épouse sur le même niveau professionnel que son mari.

Un autel funéraire d'époque romaine, aujourd'hui encasté dans la muraille d'enceinte de Dion, en Grèce du nord, confirme sans ambiguïté que les femmes soignaient aussi des hommes (**fig. 9** ; fin II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.)<sup>109</sup>. Il porte une inscription réalisée à la demande de Ulpius Zosas pour son épouse Iulia Eutychianê, d'excellente réputation, *perikléistos*. Il spécifie que sa clientèle était composée non seulement de femmes, mais aussi d'hommes, en précisant qu'elle était médecin (au masculin) pour les hommes, *andrôn iêtêr*, et sage-femme pour les femmes, *maia de thêluterôn*. La distinction suggère que l'emploi des termes n'est pas associé à la qualité de la formation, comme on le déduit communément : aux sages-femmes s'opposeraient les femmes médecins, plus qualifiées. Les deux termes sont utilisés ici en fonction du genre du patient : *maia* désigne les soins donnés spécifiquement aux femmes, *iatros* ceux prodigués aux hommes.

Certaines femmes médecins ont peut-être exercé dans de véritables cabinets, à l'instar de leurs confrères. Une stèle anépigraphie en marbre récemment découverte dans la région de Kelli (Florina ?) en Macédoine pourrait le confirmer (**fig. 10** ; milieu II<sup>e</sup>-début III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.)<sup>110</sup>. Dans le registre principal, deux personnages se tiennent debout, de face, de part et d'autre d'une table portant des instruments médicaux. À gauche, une femme, vêtue d'un chiton et d'un himation dont un pan recouvre sa tête, à droite, un jeune homme, de taille plus petite, vêtu d'une tunique courte, tenant dans la main droite un rouleau. Constantinos Moschakis propose d'identifier la femme à une praticienne dont l'activité serait définie par les objets qui l'entourent : dans le champ de l'image, deux ventouses et

107 — Samama 2003, 16 et n° 342, 442-443.

108 — Sur l'identité des archiâtres, Nutton 1977 ; Hirt Raj 2006, 55-65.

109 — *Bulletin épigraphique* 2013, 262 ; *Année Épigraphique* 2011, n° 1159 ; Papageorgiou 2011, 249-256.

110 — Anthropological-Folklore Museum of Ptolemaida 79 ; C. Moschakis, in Stampolidis/Tassoulas 2014, n° 220, 347-349.

des forces<sup>111</sup>, sur la table un récipient globulaire qui pourrait contenir un produit pharmaceutique, et une trousse ouverte avec des instruments chirurgicaux ; sous la table un serpent, symbole d'Asclépios, fait référence à l'omniprésence de la religion dans la pratique médicale. Le jeune homme pourrait être l'aide, voire le disciple d'une femme cultivée, active dans la construction et la diffusion d'un savoir<sup>112</sup>. La symétrie des personnages pourrait aussi suggérer qu'il s'agit d'un couple de praticiens.

### Conclusion

Une approche pluridisciplinaire permet peu à peu de saisir les conditions de l'émergence de l'activité médicale de femmes au-delà du cercle familial, l'étendue de leur formation, leurs compétences et leur contribution au développement des théories et pratiques médicales antiques.

La stèle de Dion (**fig. 9**) nous rappelle combien nos catégories ne correspondent pas à la terminologie antique. Derrière l'usage des termes *maia/obstetrix* et *iatros/iatrinè/medica*, d'ordinaire interprétés comme une manière de distinguer le niveau de formation et de spécialisation, opposant la sage-femme au médecin, se lit le statut social de la soignante, libre, affranchie, ou servile, et surtout le champ d'activité d'une femme soignant d'autres femmes, différenciée de femmes traitant aussi des hommes<sup>113</sup>. Cette inscription nous invite à reconsidérer l'étendue des activités de Phanostratè (**fig. 1**), *μαῖα καὶ ἰατρὸς*, qui était peut être aussi une praticienne exerçant pour l'ensemble de la communauté, féminine et masculine, ce qui expliquerait l'usage de l'expression relativement rare « tous la regrettent », *πᾶσιν ποθεινῆ*, dans son épitaphe.

À l'époque romaine impériale, les femmes médecins semblent avoir acquis une reconnaissance officielle dans la cité. Moins nombreuses que les hommes, moins mobiles et moins visibles, elles jouent cependant un rôle central dans la communauté. À part le récit légendaire d'Hygin, aucun texte, ni loi ne fait allusion à une interdiction ou une limitation de l'exercice de leur activité. Comme leurs collègues masculins, elles prennent des noms de personnages célèbres (Cléopâtre), théophores (Aretemeis, Métrodora), ou signalant leur qualité (Empeiria, Mousa), donnés par leur maître ou choisis par elles-mêmes<sup>114</sup>. L'absence de biographie nous interpelle mais n'indique pas nécessairement une marginalisation. Les silences

111 — Sur les forces comme instrument médical, Dasen 2008, 51-54.

112 — En l'absence d'inscription, le jeune homme pourrait aussi être interprété comme le personnage principal, dont la femme serait l'assistante, comme le suggère N. Massar, « Funerary Monuments for Doctors in the Imperial Period », en préparation.

113 — Voir aussi les réflexions de Flemming 2000, 36-30 et Buonopane 2003, 117-118 sur l'emploi des deux termes pour distinguer un statut subordonné (*maia/obstetrix*) ou non (*iatros/iatrinè/medica*).

114 — Sur ces noms en général, Solin 1995.

des sources sont difficiles à gérer, mais pourraient simplement signifier que leur existence n'avait rien d'exceptionnel, et n'appelait pas de commentaire particulier<sup>115</sup>.

L'impact des préjugés antiques – et modernes – sur l'infériorité « naturelle » des femmes et leur incapacité à gérer les responsabilités doit être nuancé. Sans remettre en question la place inférieure du féminin dans une hiérarchie du vivant à laquelle la pensée médicale a largement contribué<sup>116</sup>, le croisement des sources écrites, iconographiques et archéologiques met en lumière les modalités d'une *agency* féminine discrète et parfois insoupçonnée, avec différentes formes d'autorité et de reconnaissance sociale au-delà de la sphère familiale.

Comme les hommes, les femmes placent leurs activités sous le patronage de divinités révélant parfois qu'elles détiennent des compétences spécifiques. La sage-femme est ainsi bien plus qu'une simple technicienne. Longtemps on a répété que le sort du nouveau-né était suspendu au geste du *pater familias* qui devait le relever de terre pour manifester sa légitimité et le faire entrer dans le monde des vivants. Le cérémonial paternel est cependant une construction moderne<sup>117</sup>. La sage-femme déterminait la première si l'enfant « vaut ou non la peine qu'on l'élève », avant de le relever de terre pour couper et nouer le cordon ombilical<sup>118</sup>. Sur une intaille en verre conservée au British Museum, une métaphore visuelle traduit la dimension religieuse de ses actes (fig. 11 ; I<sup>er</sup> s. av. J.-C.)<sup>119</sup>. Les trois Parques, caractérisées par leurs attributs (livre, quenouille, fuseau, balance, torche), entourent le nouveau-né posé à terre. Au centre, la fileuse divine tient la quenouille et le fuseau. Sa « laine moelleuse » symbolise le fil de la vie nouvelle qu'il revient à la sage-femme de nouer au cordon de l'enfant en opérant sous le regard de son double divin<sup>120</sup>.

## Abréviations

*CIL* : *Corpus Inscriptionum Latinarum*, Berlin, 1863.

*IG* : *Inscriptiones Graecae*, Berlin, 1902.

115 — Parker 2012a ; Flemming 2007 a une vision plus pessimiste.

116 — Flemming 2000, 183 : « So, woman is not the starting point or standard for anything [...] the female is still, structurally, a variation of the male ».

117 — Sur le sens métaphorique de l'expression *leuare infantem*, Dasen 2015, 223-225, avec la bibliographie antérieure.

118 — Sur cette succession d'actes, Soranos, *Des maladies des femmes*, 2, 5-6. Levana préside au moment où l'enfant est relevé de terre ; Varron, *Des choses humaines et divines antiques*, *apud* Augustin, *Cité de Dieu*, 4, 11, 2-3.

119 — Gemme en verre (I<sup>er</sup> s. av. J.-C.). Londres, British Museum 3079 ; Dasen 2015, 238-240, fig. 8.12.

120 — La sage-femme applique aussi sur le nombril un plomb en forme de « bouton de fuseau » ; Soranos, *Des maladies des femmes*, 2, 14.

SEG : *Supplementum Epigraphicum Graecum*, Amsterdam/Londres, 1923.

L. : É. Littré, *Œuvres complètes d'Hippocrate*. Traduction nouvelle avec le texte grec en regard, Paris, 1839-1861, 10 vols.

Kühn : C. G. Kühn (éd. et trad. lat.), *Galen Opera omnia*, Leipzig, 1821-1833, 20 vols (réimpr. Hildesheim 1964-1965).

Sauf mention contraire, les traductions sont tirées des éditions Belles Lettres (CUF).

### ***Bibliographie***

- Alonso Alonso A., (2011), « *Medicae y obstetricas en la epigrafía latina del Imperio romano. Apuntes en torno a un análisis comparativo* », *Classica et Cristiana*, 6, 267-296.
- Baker P., (2004), « *Roman Medical Instruments : Archaeological Interpretations of their Possible 'Non-functional' Uses* », *Social History of Medicine* 17, 3-21.
- Barras V., (2004), « *La naissance et ses recettes en médecine antique* », in V. Dasen (éd.), *Naissance et petite enfance dans l'Antiquité*, Fribourg/Göttingen, 93-102.
- Berg R., (2003), « *Donne medico a Pompei?* », in A. Buonopane et F. Cenerini (éds.), *Donna e lavoro nella documentazione epigrafica, Bologna, 21 novembre 2002*, Faenza, 131-154.
- Berger E., (1970), *Das Basler Arztrelief: Studien zum griechischen Grab- und Votivrelief um 500 v. Chr. und zur vorhippokratischen Medizin*, Basel.
- Bielman A., (2003), « *Une vertu en rouleau ou comment la sagesse vint aux Grecques* », in R. Frei-Stolba, A. Bielman et O. Bianchi (éds.), *Les femmes antiques entre sphère publique et sphère privée*, Berne, 76-107.
- Bielman Sanchez A., (2008), « *L'éternité des femmes actives* », in F. Bertholet, A. Bielman Sanchez et R. Frei-Stolba (éds.), *Égypte – Grèce – Rome. Les différents visages des femmes antiques*, Bern, 147-194.
- Bodiou L., (2013), « *Le corps du médecin hippocratique : média, instrument, vecteur sensoriel* », in *Histoire, médecine et santé*, V. Dasen (dir.), *Agir*, 8, 31-46.
- Bodiou L. et Brulé P., (2011), « *Naître en Grèce antique : des accouchements pour le moins mouvementés* », in L. Bodiou, V. Mehl et M. Soria (dir.), *Corps outragés, corps ravagés de l'Antiquité au Moyen Age*, Turnhout, 155-172.
- Bodiou L., Chauvaud F. et Soria M. (dir.), (2015), *Les Vénéneuses. Figures d'empoisonneuses de l'Antiquité à nos jours*, Rennes.
- Bonnard J.-B., Dasen V. et Wilgaux J., (2015), « *Les technai du corps : la médecine, la physiognomonie et la magie* », *Dialogues d'histoire ancienne*, supplément 14, 169-190.

- Bosnakis D., (2013), « L'allaitement maternel : une image exceptionnelle dans l'iconographie funéraire ? », in *Dossiers d'Archéologie*, V. Dasen (dir.), *La petite enfance dans l'Antiquité*, 356, 58-59.
- Boudon Millot V., (2013), « Andromaque vel Magnos », *Revue des études grecques*, 218-232.
- Bourbon F., (2008), *Hippocrate, Nature de la femme*, Introduction, Paris.
- Buonopane A., (2003), « *Medicae* nell'occidente romano: un'indagine preliminare », in A. Buonopane et F. Cenerini, *Donna e lavoro nella documentazione epigrafica*, Faenza, 113-130.
- Clairmont C., (1970), *Gravestone and Epigram, Greek Memorials from the Archaic and Classical Periods*, Mainz.
- Damet A., (2011), « 'L'infamille'. Les violences familiales sur la céramique classique entre monstration et occultation », *Images Re-vues, Parenté en images*, en ligne <<http://imagesrevues.revues.org/1606>>.
- Dana M., (2014), « Femmes et savoir médical dans les mondes antiques », in A. Gargam (éd.), *Femmes de sciences de l'Antiquité au XIX<sup>e</sup> siècle, Réalités et représentations*, Dijon, 21-41.
- Dasen V., (2008), « La petite fille et le médecin. Autour d'une étiquette de momie de l'Égypte romaine », in V. Boudon-Millot, V. Dasen et B. Maire (dir.), *Femmes en médecine. En l'honneur de D. Gourevitch*, Paris, 39-59.
- (2011a), « Médecin, un métier exclusivement masculin ? », *Archéothéma*, 16, 16-19.
- (2011b), « L'aryballe Peytel : le cabinet d'un médecin grec », in V. Dasen (éd.), *La médecine à l'époque romaine. Quoi de neuf, docteur ?*, Lyon, 10-11.
- (2014), « Healing Images. Gems and Medicine », *Oxford Journal of Archaeology*, 33, 177-191.
- (2015), *Le sourire d'Omphale. Maternité et petite enfance dans l'Antiquité*, Rennes.
- Dasen V. et Nagy Á M., (2012), « Le serpent léontocéphale Chnoubis et la magie de l'époque romaine impériale », *Anthropozoologica*, 47, 291-314.
- Demand N. H., (1994), *Birth, Death, and Motherhood in Classical Greece*, Baltimore.
- Dierichs A., (2002), *Von der Götter Geburt und der Frauen Niederkunft*, Mainz.
- Duvergès Blair E., (2012), *Plato's Dialectic on Woman: Equal, Therefore Inferior*, London.
- Faraone C., (2009), « Does Tantalus Drink the Blood, or Not? An Enigmatic Series of Inscribed Hematite Gemstones », in U. Deli and C. Walde (éds.), *Antike Mythen: Medien, Transformationen und Konstruktionen*, Berlin, 248-273.
- Fillon B. et De Rochebrune O., (1981 [1887]), *Poitou et Vendée. Études historiques et artistiques*, I, Marseille.

- Flemming R., (2000), *Medicine and the Making of Roman Women: Gender, Nature, and Authority from Celsus to Galen*, Oxford.
- (2007), « Women, Writing and Medicine in the Classical World », *Classical Quarterly*, 57, 257-279.
- Gourevitch D., (1968), « Le chien, de la thérapeutique populaire aux cultes sanitaires », *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, Rome, 80, 247-281.
- (1997), « Galien et la mauvaise malade », *Medicina nei secoli*, 9, 252-255.
- (2004), « Chirurgie obstétricale dans le monde romain : césarienne et embryotomie », in V. Dasen (éd.), *Naissance et petite enfance dans l'Antiquité*, Fribourg/Göttingen, 239-64.
- Graf F., (1994), *La magie dans l'antiquité gréco-romaine*, Paris.
- Green M., (2008a), « Gendering the History of Women's Healthcare », *Gender & History*, 20, 487-518.
- (2008b), *Making Women's Medicine Masculine: The Rise of Male Authority in Pre-Modern Gynaecology*, Oxford.
- Gregarek H. et Petzl G., (2002), « Eine kleinasiatische Landärztin und ihre Kinderschar », *Asia Minor Studien*, 44, 165-179.
- Gummerus H., (1932), *Der Ärztestand im römischen Reiche nach dem Inschriften*, Helsinki.
- Hanson A. E., (1994), « A Division of Labor: Roles for Men in Greek and Roman Births », *Thamyris*, 1, 157-202.
- Hensen A., Wahl J., Stephan E. et Berszi C., (2004), « Eine Ärztin aus dem römischen Heidelberg », *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 34, 81-100.
- Hintermann D., (2000), *Der Südfriedhof von Vindonissa*, Brugg.
- Hirt Raj M., (2006), *Médecins et malades de l'Égypte romaine. Étude socio-légale de la profession médicale et de ses praticiens du I<sup>er</sup> au IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.*, Leiden/ Boston.
- Jouanna J., (1992), *Hippocrate*, Paris.
- King H., (1998), *Hippocrates' Woman: Reading the Female Body in Ancient Greece*, London.
- (2007), *Midwifery, Obstetrics and the Rise of Gynaecology. The Uses of a Sixteenth-Century Compendium*, Aldershot.
- (2013a), « Motherhood and Health in the Hippocratic Corpus: Does Maternity Protect Against Disease? », *Métis, Anthropologie des mondes grecs anciens*, J.-B. Bonnard et F. Gherchanoc (dirs.), *Mères et maternités en Grèce ancienne*, 11, 51-70.
- (2013b), *The One-Sex Body on Trial: The Classical and Early Modern Evidence*, Farnham.
- King H. et Dasen V., (2008), *La médecine dans l'Antiquité grecque et romaine*, Lausanne.

- Korpela J., (1987), *Das Medizinpersonal im antiken Rom, eine sozialgeschichtliche Untersuchung*, Helsinki.
- Kosmopoulou A., (2001), « Working Women: Female Professionals on Classical Attic Gravestones », *The Annual of the British School at Athens*, 96, 285-292.
- Krug A., (2008), *Das Berliner Arztrelief*, Berlin.
- Künzl E., (1983), *Medizinische Instrumente aus Sepulkralfunden der römischen Kaiserzeit*, Cologne/Bonn.
- Künzl E., (2013), *Medica. Die Ärztin*, Mainz am Rhein (avec catalogue et bibliographie à télécharger sur le site de l'éditeur : <http://www.archaeologiesachbuch.de/fileadmin/redaktion/files/kuenzl-2013-medica-anhang-bibliographie.pdf>).
- Künzl E. et Engelmann H., (1997), « Römische Ärztinnen und Chirurgen. Beiträge zu einem antiken Frauenberufsbild », *Antike Welt*, 28, 375-379.
- Laes Chr., (2010), « The Educated Midwife in the Roman Empire. An Example of Differential Equations », in M. Horstmanshoff (éd.), *Hippocrates and Medical Education. Selected Papers Presented at the XII<sup>th</sup> International Hippocrates Colloquium, Universiteit Leiden, 24-26 August 2005*, Leiden, 261-286.
- (2011), « Midwives in Greek Inscriptions in Hellenistic and Roman Antiquity », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 176, 154-162.
- Lioux M. et Santrot J., (2011), « Tombes de médecins en Gaule romaine », in V. Dasen (dir.), *La médecine à l'époque romaine. Quoi de neuf, docteur ?*, Lyon, 16-19, spéc., 18-19 fig. 7.
- Liston M. A. et Rotroff S. I., (2013), « Babies in the Well: Archaeological Evidence for Newborn Disposal in Hellenistic Greece », in J. Evans Grubbs et T. Parkin (éds.), *The Oxford Handbook of Childhood and Education in the Classical World*, Oxford, 62-82.
- Marganne M.-H., (2004), *Le livre médical dans le monde gréco-romain*, Liège.
- Marquardt J., (1866), *Das Privatleben der Römer*, Leipzig.
- Martini V., (2015), « Du Nil au Rhin. L'imaginaire égyptien du médecin de Bingen », in *Histoire, médecine et santé*, V. Dasen (dir.), *Agir. Identité(s) des médecins antiques*, 8, 115-133.
- Massar N., (2005), *Soigner et servir. Histoire sociale et culturelle de la médecine grecque à l'époque hellénistique*, Paris.
- (2015), « À la vie, à la mort. Les monuments funéraires de médecins de langue grecque, du VI<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> s. av. notre ère », in *Histoire, médecine et santé*, V. Dasen (dir.), *Agir, Identité(s) des médecins antiques*, 8, 17-30.
- Mastrocinque A., (2006), « Medicina e magia. Su alcune tipologie di gemme propiziatorie », in A. Marcone (éd.), *Medicina e società nel mondo antico. Atti del convegno di Udine (4-5 ottobre 2005)*, Grassano, 91-100.
- (2011), « The Colours of Magical Gems », in Chr. Entwistle et N. Adams (éds.), « *Gems of Heaven* ». *Recent Research on Engraved Gemstones in Late Antiquity c. AD 200-600*, London, 62-68.

- Mathieu N. et Rémy B., (2009), *Les femmes en Gaule romaine (I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.-V<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.)*, Paris.
- Naumann-Steckner F., (1997), *Tod am Rhein. Begräbnisse im frühen Köln. Ausstellung Köln*, Köln.
- Nutton V., (1977), « Archiatri and the Medical Profession in Antiquity », *Papers of the British School at Rome*, 45, 121-226.
- (1992), « Healers in the Medical Market Place: Towards a Social History of Graeco-Roman Medicine », in A. Wear (éd.), *Medicine in Society: Historical Essays*, Cambridge, 15-58.
- (2004), *Ancient Medicine*, Abingdon.
- Oehler J., (1909), « Epigraphische Beiträge zur Geschichte des Aerztestandes », *Janus*, 14, 4-20.
- Papageorgiou P., (2011), « Μια ξακουστή γιατρός στο αρχαίο Δίον », in S. Pingiatoglou et Th. Stephanidou-Tiveriou (éds.), *Namata: timetikos tomos gia ton kathegete Demetrio Pantermale*, Thessalonique, 249-256.
- Pardon-Labonnelie M., (2008), « *Medica ocularia* ? », in V. Boudon-Millot, V. Dasen et B. Maire (éds.), *Femmes en médecine. En l'honneur de D. Gourevitch*, Paris, 157-170.
- Parker H. N., (2012a), « Galen and the Girls: Sources for Women Medical Writers Revisited », *Classical Quarterly*, 62, 359-386.
- (2012b), « Women and Medicine », in Sh. L. James et Sh. Dillon (éds.), *Blackwell Companion to Women in the Ancient World*, Malden, MA, 107-124.
- Parojcic D., Stupar D. et Mirica M., (2003), « La thériaque : médicament et antidote », *Vesalius*, 9, 28-32.
- Pomeroy Sarah B., (1978), « Plato and the Female Physician (*Republic* 454d2) », *The American Journal of Philology*, 99, 496-500.
- Reinach S., (1904), s.v. *Medicus*, in Ch. Daremberg et E. Saglio (éds.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, III, Paris, 1669-1700.
- Rémy B., (2010), avec la coll. de P. Faure, *Les médecins dans l'Occident romain*, Bordeaux.
- Pottier E., (1906), « Une clinique grecque au V<sup>e</sup> siècle », *Monuments et mémoires. Fondation Eugène Piot*, Paris, 13, 149-166.
- Riddle J. M., (1992), *Contraception and Abortion from the Ancient World to the Renaissance*, Cambridge (Mass.).
- (1997), *Eve's Herbs: A History of Contraception and Abortion in the West*, Cambridge (Mass.).
- Robert L., (1964), « L'index commenté des épitaphes », in N. Firatli, *Les stèles funéraires de Byzance gréco-romaine*, Paris.
- Rücker M., (2014), *Pharmakeia und crimen magiae. Frauen und Magie in der griechisch-romischen Antike*, Wiesbaden.
- Rühfel H., (1984), *Das Kind in der griechischen Kunst*, Mainz.

- Samama É., (2003), *Les médecins dans le monde grec. Sources épigraphiques sur la naissance d'un corps médical*, Genève.
- Santrot J., (2011), « L'ophtalmologiste gallo-romain de Saint-Médard-des Prés (Vendée) : une nouvelle analyse du mobilier et des produits », in *Archéothéma*, V. Dasen (dir.), *La médecine à l'époque romaine*, 16, 50-52.
- Schulze K. H., (1998), *Ammen und Pädagogen. Sklavinnen und Sklaven als Erzieher in der antiken Kunst und Gesellschaft*, Mainz.
- Solin H., (1995), « Die sogenannten Berufsnamen antiker Ärzte », *Clio Medica*, 27, 119-142.
- Stampolidis N. Chr. et Tassoulas Y. (éds.), (2014), *Hygieia. Health, Illness, Treatment from Homer to Galen, Catalogue de l'exposition au Musée d'art cycladique*, Athènes.
- Stewart A. et Gray C., (2000), « Confronting the Other: Childbirth, Aging, and Death on an Attic Tombstone at Harvard », in B. Cohen (éd.), *Not the Classical Ideal. Athens and the Construction of the Other in Greek Art*, Leiden, 248-274.
- Stratton K. B., (2014), « Interrogating the Magic-Gender Connection », in K. B. Stratton et D. S. Kalleres (éds.), *Daughters of Hecate: Women and Magic in the Ancient World*, Oxford, 1-37.
- Totelin L. M. V., *Hippocratic Recipes: Oral and Written Transmission of Pharmacological Knowledge in Fifth- and Fourth-Century Greece*, Leiden, 2009.
- (2016), Technologies of Knowledge: Pharmacology, Botany, and Medical Recipes, *Oxford Handbooks Online*, en ligne <[10.1093/oxfordhb/9780199935390.013.94](https://doi.org/10.1093/oxfordhb/9780199935390.013.94)>.
- Tsingarida A., (1998), « Pratiques et savoirs médicaux », in A. Verbanck-Piérard (dir.), *Au temps d'Hippocrate : médecine et société en Grèce antique*, Mariemont, 35-52.
- Vedder U., (1988), « Frauentod-Kriegertod im Spiegel der attischen Grabkunst des 4. Jhs. v. Chr. », *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts Athenische Abteilung*, 103, 161-191.
- Verbanck-Piérard A. (dir.), (1998), *Au temps d'Hippocrate : médecine et société en Grèce antique*, Mariemont.
- Winkler J. J., (2005), *Désir et contraintes en Grèce ancienne*, Paris (trad. S. Boehringer et N. Picard ; éd. originale 1990).
- Zucker A., (2008), *Va te marrer chez les Grecs (Philogelos). Recueil de blagues grecques anciennes*, Paris.



Fig. 1 : D'après Chr. Clairmont, *Classical Attic Tombstones*,  
Kilchberg, 1993, n° 2.890



Fig. 2 : © Courtesy of the Trustees of the British Museum



Fig. 3 : D'après A. Dierichs, *Von der Götter Geburt und der Frauen Niederkunft*, Mainz, 2002, fig. 50



Fig. 4 : D'après J. Chamay, *Ostia, port de la Rome antique*, Genève, 2001, n° 105 et 106



Fig. 5 : Photo Archivo Fotográfico MNAR



Fig. 6 : D'après Gregarek H., Petzl G., « Eine kleinasiatische Landärztin und ihre Kinderschar », *Asia Minor Studien*, 44, 2002, pl. 45, 1

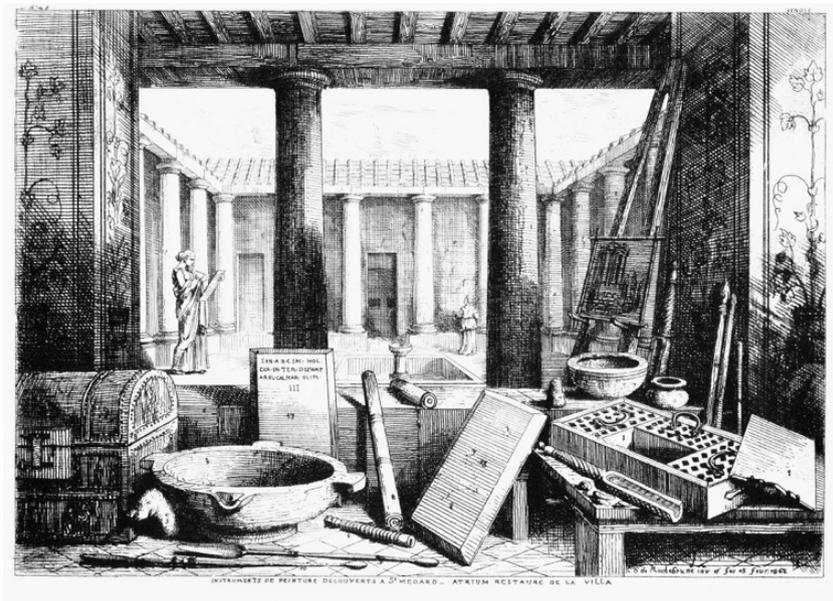


Fig. 7 : D'après Fillon Benjamin, de Rochebrune Octave,  
*Poitou et Vendée. Études historiques et artistiques*, I,  
Marseille, 1981 (1887), pl. III

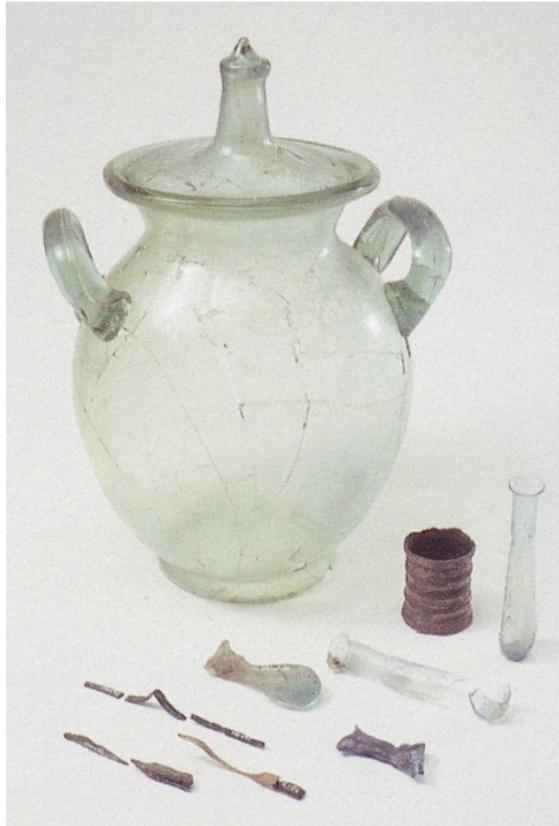


Fig. 8 : Photo Kantonsarchäologie Aargau/Vindonissa-Museum,  
Brugg



Fig. 9 : Photo V. Dasen



Fig. 10 : D'après Stampolidis/Tassoulas 2014, n° 220



Fig. 11 : © Courtesy of the Trustees of the British Museum